



PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU VENDREDI 31 JUILLET 2020 À 19 H 00
SALLE DE L'ECOLE MATERNELLE
sous la présidence de M. Charles PIQUARD, Le Maire

Etaient présents : BARTHET Pierre, CAMELOT Thomas, CHEVASSUT Hervé, CHOPARD Charley, MORGANTI Franck, PIQUARD Charles, SAINT-HILLIER Michel, TIROLE Nicolas.

Absents excusés : BOILLOT-COLLETTE Simon ayant donné pouvoir à MORGANTI Franck, LATROYES Alba, PERROT Yohan.

Secrétaire de séance : CHEVASSUT Hervé.

Président de séance : PIQUARD Charles, Le Maire.

Convocation des membres du Conseil municipal : 27 juillet 2020

Affichage : 27 juillet 2020

Ouverture de la séance le 31 juillet 2020 à 19h10.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 juillet 2020.
- Compte-rendu de réunions.
- Présentation du budget général de la commune.
- Présentation du budget annexe " Forêt".
- Délibérations : - Vote du budget de la commune.
- - Vote du budget "Forêt".
- - Affectation du résultat du budget "Commune".
- - Affectation du résultat du budget "Forêt".
- Informations et questions diverses

I. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 10 juillet 2020

Aucune observation de la part des membres du conseil.
Résultat du vote :

Voix pour : 9 / Voix contre : 0 / Abstention : 0

II. Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 31 juillet 2020

- Le maire donne un bref compte-rendu des réunions auxquelles il a participé.
- Le maire et le premier adjoint procèdent ensuite à la présentation du budget primitif 2020 de la commune :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D' INVESTISSEMENT
Total des dépenses : 211 259,08 €	Total des dépenses : 185 275,42 €
Total des recettes : 408 299,62 €	Total des recettes : 185 275,42 €

Soit un excédent de fonctionnement de 197 040,54 €.

Résultat du vote : Voix pour : 9 / Voix contre : 0 / Abstention : 0

- **La maquette du budget "Forêt" est ensuite présentée au conseil municipal :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D' INVESTISSEMENT
Total des dépenses : 66 273, 81 €	Total des dépenses : 38 188, 59 €
Total des recettes : 101 501, 63 €	Total des recettes : 38 188, 59 €

Soit un excédent de fonctionnement de 35 277,82 €.

Résultat du vote : Voix pour : 9 / Voix contre : 0 / Abstention : 0

- **Affectation du résultat de fonctionnement 2019 / Budget principal**

A la clôture de l'exercice 2019, le résultat comptable de la section de fonctionnement à affecter s'élève à la somme de 264 536,86 €. Le conseil municipal décide d'affecter la somme de 44 642,34 € au compte 1068 (Excédent de fonctionnement capitalisé) afin de couvrir le déficit d'investissement; Le solde, soit 219 894,52 € est repris au compte 002 "Excédent de fonctionnement reporté".

Résultat du vote : Voix pour : 9 / Voix contre : 0 / Abstention : 0

- **Affectation des résultats de fonctionnement 2019 du budget "Forêt".**

A la clôture de l'exercice 2019, le résultat comptable à affecter s'élève à la somme de 77 753,22 €. Le conseil municipal décide d'affecter la somme de 16 173,59 € au compte 1068 afin de couvrir le déficit d'investissement. Le solde, soit 61 579,63 € est repris au compte 002 "Excédent de fonctionnement reporté".

Résultat du vote : Voix pour : 9 / Voix contre : 0 / Abstention : 0

➤ **Informations et questions diverses.**

- Effraction dans les locaux de la mairie.

La mairie a été vandalisée au cours du mois de juillet : la serrure de la porte d'entrée du secrétariat a été arrachée. Le ou les auteurs de cette effraction ont tenté d'ouvrir l'armoire forte, sans succès.

Il a été constaté un vol de masques de protection et de gel hydroalcoolique.

La gendarmerie enquête.

- Dossier Forêts : Le bostryche, ce petit coléoptère qui ravage les forêts d'épicéas, poursuit sa progression dans nos forêts.

Nous n'aurons plus d'épicéas sur le territoire forestier de la commune.

De plus, les hêtres sont malades du manque d'eau et sèchent sur pied.

- Quelques informations du Syndicat de la Haute-Loue où votre serviteur a d'ailleurs été élu secrétaire du Syndicat à l'assemblée générale du 27 juillet 2020.

- Communauté de Communes Doubs Baumoises (CCDB) : Votre serviteur a également été élu 1er membre du bureau en charge de la compétence "Collecte et traitement des déchets".

- Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du "**Doubs Central**".

Ce syndicat regroupe 3 communautés de communes : Communauté de Communes Doubs Baumoises, Communauté de Communes des 2 Vallées vertes, Communauté de Communes Pays de Sancey Belleherbe, ce qui représente un total de 143 communes et 40 000 habitants. Votre serviteur a été élu vice-président en charge des dossiers LEADER (Fonds européens visant au développement des territoires ruraux), de la filière bois et circuits courts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le 31 juillet 2020 à 22h00.

Document rédigé par le maire et validé par le secrétaire de séance et les conseillers.

Prochaine réunion du Conseil municipal le **vendredi 11 septembre 2020 à 20h00**.

BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS !